



## CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Reprise de la vingt-deuxième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 17 décembre 1956,

à 10 h. 50

NEW-YORK

## SOMMAIRE

	Pages
Inscription de questions supplémentaires à l'ordre du jour..	269
Point 23 de l'ordre du jour:	
Négociation d'un accord avec la Société financière internationale .....	269
Point 24 de l'ordre du jour:	
Dépenses d'administration et dépenses des services d'exécution relatives au Programme élargi d'assistance technique .....	270
Point 26 de l'ordre du jour:	
Modifications à apporter au calendrier des conférences pour 1957 .....	270
Point 19 de l'ordre du jour:	
Confirmation de la nomination de membres des commissions techniques du Conseil.....	270
Point 21 de l'ordre du jour:	
Programme de travail du Conseil pour 1957.....	270

*Président:* M. Hans ENGEN (Norvège).

*Présents:*

Les représentants des pays suivants: Argentine, Brésil, Canada, Chine, Egypte, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Indonésie, Norvège, Pays-Bas, Pakistan, République Dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les observateurs des pays suivants: Bulgarie, Pologne, Roumanie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Organisation mondiale de la santé.

**Inscription de questions supplémentaires à l'ordre du jour**

1. Le **PRESIDENT** annonce que l'on a proposé d'inscrire quatre questions supplémentaires à l'ordre du jour de la reprise de la vingt-deuxième session:

Négociation d'un accord avec la Société financière internationale (E/2935, E/2940);

Dépenses d'administration et dépenses des services d'exécution relatives au Programme élargi d'assistance technique (E/2939);

Question de l'invitation à la République fédérale d'Allemagne à assister aux sessions de la Commission économique pour l'Amérique latine (E/2941);

Modifications à apporter au calendrier des conférences pour 1957 (E/2942).

2. M. MIR KHAN (Pakistan) propose de donner la priorité à la première question supplémentaire, si l'on décide de l'inscrire à l'ordre du jour.

*Il en est ainsi décidé.*

*Il est décidé d'inscrire les quatre questions supplémentaires à l'ordre du jour.*

## POINT 23 DE L'ORDRE DU JOUR

## Négociation d'un accord avec la Société financière internationale (E/2935, E/2940)

3. M. CARDIN (Canada) dit que le projet de résolution présenté par le Canada, l'Equateur et le Pakistan (E/2940), dont l'objet est de répondre à la situation exposée dans la note du Secrétaire général (E/2935), s'explique de lui-même.

4. M. Cardin suppose que tous les membres du Conseil se félicitent de la création de la Société financière internationale (SFI), qui a déjà commencé à préparer et étudier des projets relevant de son mandat, et souhaiteraient la voir avancer ses travaux aussi rapidement que possible en collaboration avec les autres organes des Nations Unies. Le projet de résolution vise à faciliter la réalisation de ce vœu général. Le Conseil d'administration de la Société a autorisé, et en fait invité la Banque internationale pour la reconstruction et le développement à négocier avec l'Organisation des Nations Unies, au nom de la SFI, un accord dont les termes seraient sensiblement les mêmes que ceux de l'accord entre l'Organisation des Nations Unies et la Banque. Les négociations ne devraient pas soulever de grandes difficultés, car elles sont du même ordre que celles qu'il a fallu mener pour des accords analogues que le Conseil et l'Assemblée générale ont déjà approuvés.

5. Si le Canada s'est associé à d'autres pays pour présenter le projet de résolution, c'est qu'il estime que l'on gagnerait beaucoup à examiner cette question à la reprise de la vingt-deuxième session du Conseil et à la onzième session de l'Assemblée générale. Si le Conseil n'agissait pas à la présente session, il pourrait bien se passer encore une année avant que la SFI n'entre officiellement dans la famille des Nations Unies.

6. M. Cardin croit savoir que le personnel de la Banque, sur la demande du Conseil d'administration de la SFI, a déjà bien avancé les préparatifs de la négociation de l'accord. Il espère donc que le Président sera en mesure de rendre compte immédiatement au Conseil des résultats de ces négociations et que l'on pourra ainsi soumettre au plus tôt l'accord à l'Assemblée générale.

7. M. GABAL (Egypte) déclare qu'il votera pour le projet de résolution. Etant donné que la reprise de la vingt-deuxième session sera probablement très courte, M. Gabal se demande si le Président pourra donner suite au paragraphe 2 du dispositif du projet de résolution et présenter le rapport sur les négociations assez tôt pour que les membres du Conseil aient

le temps de l'étudier et de consulter leurs gouvernements.

8. Le **PRESIDENT** répond qu'il est entendu que les membres du Conseil auront suffisamment de temps pour cela.

9. **M. MIR KHAN** (Pakistan) espère que le rapport sur les négociations sera distribué aussitôt que possible. On pourrait le placer à la fin de l'ordre du jour de la reprise de la session.

10. Le **PRESIDENT** met aux voix le projet de résolution (E/2940).

*Par 16 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution est adopté.*

11. **M. FLERE** (Yougoslavie) explique qu'il a voté pour le projet de résolution parce qu'il estime qu'il est bon d'établir des relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Société financière internationale et que la Société, malgré les limitations de son mandat, peut contribuer au développement des pays sous-développés.

#### POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR

##### Dépenses d'administration et dépenses des services d'exécution relatives au Programme élargi d'assistance technique (E/2939)

12. **M. BANNIER** (Pays-Bas), prenant la parole en qualité de Président du Comité de l'assistance technique (CAT), attire l'attention du Conseil sur la résolution que le Comité a adoptée à sa 124<sup>ème</sup> séance (E/2939) et par laquelle il recommande au Conseil d'adopter un projet de résolution ainsi que sur les passages du rapport du CAT (E/2938, par. 28 à 30) où sont exposées les raisons pour lesquelles ce projet de résolution est présenté au Conseil.

13. Le **PRESIDENT** met aux voix le projet de résolution présenté par le Comité de l'assistance technique (E/2939).

*A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.*

#### POINT 26 DE L'ORDRE DU JOUR

##### Modifications à apporter au calendrier des conférences pour 1957 (E/2942)

14. En réponse à des observations de **M. TURPIN** (France) et de **Mlle BERNARDINO** (République Dominicaine), **M. VAKIL** (Secrétaire du Conseil) donne l'assurance que les dates indiquées aux paragraphes 8 et 9 de la note du Secrétaire général (E/2942) ont été convenues en plein accord avec le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

15. Le **PRESIDENT** met aux voix les modifications qu'il est envisagé d'apporter au calendrier des conférences pour 1957, telles qu'elles sont indiquées dans la note du Secrétaire général (E/2942).

*A l'unanimité, ces modifications sont approuvées.*

#### POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR

##### Confirmation de la nomination de membres des commissions techniques du Conseil (E/2936 et Corr.1 et Add.1 à 3)

16. **M. ARKADEV** (Union des Républiques socialistes soviétiques) demande que la confirmation de **M. Liang Yung-chang** (Commission des questions sociales) soit mise aux voix séparément.

17. **M. CHENG** (Chine) demande que la confirmation de **M. Anatoly Emelyanovich Gourinovitch** (Commission des questions sociales) et celle de **Mme Zofia Dembinska** (Commission de la condition de la femme) soient mises aux voix séparément.

*Par 13 voix contre 5, la nomination de M. Liang Yung-chang à la Commission des questions sociales est confirmée.*

*Par 17 voix contre une, la nomination de M. Anatoly Emelyanovich Gourinovitch à la Commission des questions sociales est confirmée.*

*Par 17 voix contre une, la nomination de Mme Zofia Dembinska à la Commission de la condition de la femme est confirmée.*

18. **M. ARKADEV** (Union des Républiques socialistes soviétiques) déclare que sa délégation a voté contre la confirmation du représentant du groupe de **Tchang Kai-chek** comme membre de la Commission des questions sociales, parce qu'elle estime que, dans cet organe comme dans les autres organismes des Nations Unies, le siège de la Chine appartient de droit à un représentant du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine qui est l'expression légitime de la volonté du peuple chinois.

19. **M. CHENG** (Chine) juge déplacées les observations du représentant de l'Union soviétique. La République de Chine est membre du Conseil et la nomination du représentant de son gouvernement a été confirmée à une majorité écrasante.

*En l'absence d'objections, la nomination des autres personnes dont les noms figurent dans la note du Secrétaire général (E/2936 et Corr.1 et Add.1 à 3) est confirmée.*

#### POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

##### Programme de travail du Conseil pour 1957 (E/L.739)

20. **M. BANNIER** (Pays-Bas) fait observer que, selon le projet de programme de travail établi par le Secrétaire général (E/L.739), le rapport du Comité *ad hoc* créé par la résolution 923 (X) de l'Assemblée générale doit être examiné à la vingt-troisième session du Conseil, à propos du point 6 de l'ordre du jour provisoire de cette session. Etant donné que l'Assemblée générale pourrait, à sa présente session, adopter de nouvelles résolutions sur ce point, il y aurait peut-être lieu de prévoir une reprise de la discussion de cette question à la vingt-quatrième session du Conseil.

21. **M. VAKIL** (Secrétaire du Conseil) répond que si la question a été inscrite à l'ordre du jour de la vingt-troisième session, elle pourra néanmoins être examinée aussi à la vingt-quatrième session. La liste des questions proposées pour la vingt-quatrième session (E/L.739) ne sera pas adoptée comme ordre du jour provisoire de cette session avant la fin de la vingt-troisième session.

22. **Mlle BERNARDINO** (République Dominicaine) attire l'attention du Conseil sur le dispositif de la résolution adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'esclavage (E/2934) et propose que le Conseil reprenne l'étude de cette question en 1957.

*Il en est ainsi décidé.*

23. Le **PRESIDENT** propose que le Secrétariat suggère, à une séance ultérieure, une date de l'année 1957 qui conviendrait pour l'examen de la question

proposée par la représentante de la République Dominicaine.

*Il en est ainsi décidé.*

24. M. BAKER (Etats-Unis d'Amérique) propose que la question intitulée "Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme" qui fait l'objet du point 10 de la liste des questions à examiner à la vingt-troisième session soit renvoyée à la vingt-quatrième session et étudiée en même temps que le rapport de la Commission des droits de l'homme.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le projet de liste des questions à examiner à la vingt-troisième session (E/L.739), ainsi modifié, est approuvé.*

*Le projet de liste des questions à examiner à la vingt-quatrième session (E/L.739), ainsi modifié, est approuvé.*

25. Le PRESIDENT déclare que, conformément aux articles 9 et 11 de son règlement intérieur, le Conseil a arrêté son programme de base pour 1957 et examiné l'ordre du jour provisoire de sa vingt-troisième session. En répartissant les questions inscrites à son programme de base entre la vingt-troisième et la vingt-quatrième session, le Conseil a également indiqué comment elles doivent être groupées. Pour ce qui est de la date à laquelle devrait commencer l'examen de chaque groupe de questions, le Président propose que, selon l'usage, le Secrétariat, après avoir consulté les délégations et les institutions spécialisées, prépare un document indiquant, autant que possible, dans quel ordre et à quelle date le Conseil pourrait examiner les divers points de l'ordre du jour provisoire de la vingt-troisième session.

*Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 11 h. 50.